



# FORMATION et EMPLOI SPORTIF en MARTINIQUE

signature de la convention  
d'accompagnement et de formation des emplois aidés  
du secteur associatif sportif

## INVITATION

signature de la convention

entre  
l'Etat,  
Pôle Emploi Martinique  
et AGEFOS-PME Martinique.

**VENDREDI 6 NOVEMBRE à 11h00**

Lieu : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales  
111 rue Ernest Deproge - Fort de France

Une convention régionale pour :

- **Accompagner les associations sportives dans leur projet d'embauche**
- **Former les salariés en individualisant leur parcours vers un diplôme professionnel.**

## Les partenaires signataires se sont mobilisés pour :

Permettre l'embauche d'un professionnel à un coût très supportable pour les associations.

moins de 200 € par mois  
pour un emploi au SMIC  
de 20 h hebdomadaires.

Accompagner les employeurs dans leurs nouvelles fonctions : formation de tuteurs, prise en charge des formalités administratives.

Proposer une expérience professionnelle aux bénéficiaires des contrats aidés, dans les associations sportives et socioculturelles.

Proposer un parcours individualisé de formation aboutissant à l'obtention de **diplômes professionnels tel que les certificats de qualification professionnels (CQP)**.

### La Direction de la Jeunesse et des Sports de Martinique, Pôle Emploi Martinique, Agefos-PME Martinique s'engagent :

- En accompagnant les employeurs associatifs dans leur projet d'embauche et de développement (formation de tuteurs),
- En soutenant financièrement l'emploi et le parcours individualisé de formation des salariés,
- En mettant en place le suivi individuel des bénéficiaires,
- En permettant aux associations employeurs de contrats aidés, de bénéficier gratuitement d'un soutien administratif pour les formalités liées à l'embauche (édition des fiches de paie, ...)

signature de la convention

**VENDREDI 6 NOVEMBRE à 11h00**

Lieu : **SGAR** (secrétariat général pour les affaires régionales)  
111 rue Ernest Deproge - Fort de France

Contact : Elodie FIOLE - dd972.observatoire@jeunesse-sports.gouv.fr - 05 96 59 03 17